

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 28 (1991)
Heft: 1028

Rubrik: L'invité de DP

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'INVITÉ DE DP **Ô rage, ô désespoir**

Ça bouillonne dans le canton de Neuchâtel.

Dans le Haut, comme on dit ici, quelque huitante personnes ont créé une association dénommée «Haute-Région». Ses membres habitent principalement les villes du Locle et de La Chaux-de-Fonds. Haute-Région souhaite cependant accueillir aussi des gens de la Franche-Comté voisine, du vallon de Saint-Imier et des Franches-Montagnes.

Leur objectif: faire entendre davantage la voix des habitants de la chaîne jurassienne afin de mieux défendre une région éloignée des grands centres de décision, et donc souvent oubliée par ces derniers.

A l'origine de ce mouvement, le refus, lors d'une votation populaire en automne 1990, d'un projet de réorganisation et de décentralisation de l'administration cantonale. Un échec qui a été vécu par beaucoup comme un traumatisme. Il confirmait à leurs yeux l'égoïsme des habitants du Bas qui ne veulent rien lâcher d'un secteur tertiaire beaucoup plus développé que dans le Haut.

Ce débat régionaliste se double d'un débat politique. Les deux villes du Haut sont à majorité de gauche depuis une septantaine d'années, alors que le Bas a été dominé de tout temps par une majorité bourgeoise.

La fiscalité est plus élevée au Locle et à La Chaux-de-Fonds qu'à Neuchâtel. Moins par volonté délibérée de presser au maximum les contribuables, que du fait de la structure des revenus. Ceux-ci, dans l'ensemble, sont plus modestes, de sorte que la charge fiscale doit être alourdie afin de disposer des ressources nécessaires au fonctionnement des services publics.

Le débat politico-régional ne retient pas une telle explication. Il se résume plutôt dans l'affirmation que là où la gauche est au pouvoir, les impôts sont élevés. Ce qui sous-entend que si la majorité était bourgeoise, elle saurait mieux gérer les affaires et ne ponctionnerait pas autant les contribuables.

La vérité est évidemment tout autre.

Neuchâtel-ville a une fiscalité moins lourde parce qu'elle accueille sur son territoire quelques grandes entreprises qui contribuent substantiellement à remplir la caisse communale. En fait Neuchâtel-ville encaisse à elle seule la moitié du total des impôts des personnes morales payés aux communes.

Pourtant, en dépit de cette manne importante, le chef-lieu est profondément entré dans les chiffres rouges. Les comptes 1990 pourraient boucler avec un déficit double de celui qui était budgété (alors que Le Locle et La Chaux-de-Fonds améliorent leurs comptes par rapport au budget).

Et, ô rage, ô désespoir, le Conseil d'Etat vient de refuser le budget pour 1991. Décision tout à fait unique prise au motif que le déficit prévu dépass-

ÉNERGIE

A contre-courant

(jd) Le reproche est souvent exprimé: les Etats-Unis, dans la guerre du Golfe, seraient préoccupés surtout par le libre accès au pétrole. L'analyse, on le sait, est par trop simpliste. Néanmoins les Américains semblent tout faire pour accréditer la validité de cette motivation. Ainsi du récent projet de politique énergétique déposé par l'administration et que le Congrès doit commencer à étudier ce mois-ci encore. Les conseillers du président ont réussi à faire prévaloir leurs options — libre concurrence et rejet de toute fiscalité nouvelle — sur celles du ministère de l'énergie. Le consommateur américain est un dévoreur d'énergie ? Qu'à cela ne tienne, on prendra les mesures nécessaires pour répondre à la demande: autorisation de forer des puits dans les réserves naturelles de l'Alaska, facilitation de la procédure en matière de construction de centrale nucléaire, déréglementation des secteurs du gaz et de l'électricité, allègements fiscaux pour développer la production des énergies solaire et éolienne à grande échelle. Pas question par contre de prendre des mesures pour li-

se largement le solde des réserves disponibles. Les édiles ont quelques semaines pour trouver une bonne pincée de millions d'économies et/ou de recettes supplémentaires. Etant entendu que s'ils n'y parvenaient pas, l'Etat pourrait se substituer aux autorités défaillantes.

L'opération demandée ne sera pas facile à conduire. Les autorités du chef-lieu devront vraisemblablement procéder dans le courant des prochains mois à des réformes structurelles. Elles pourront utilement faire des comparaisons avec les coûts des services publics de la Chaux-de-Fonds qui sont nettement inférieurs dans de nombreux domaines pour des prestations équivalentes.

Les «mauvais» gestionnaires ne sont pas nécessairement là où les «bons» le prétendaient.

Jean-Pierre Ghelfi

L'invité de DP s'exprime librement dans cette tribune. Jean-Pierre Ghelfi est économiste et député au Grand Conseil neuchâtelois.

imiter la consommation: l'automobiliste américain continuera de rouler avec l'essence la meilleure marché de tous les pays industrialisés dans des véhicules toujours aussi voraces en énergie. La conservation de l'énergie reste la grande absente de ce projet, avec toutes les conséquences négatives que cela comporte pour l'environnement et pour les rapports Nord-Sud, dans le contexte d'une planète confrontée à l'épuisement des ressources naturelles. Ou comment programmer des déséquilibres et les inévitables conflits qui les accompagnent. ■

Pour compléter cette information, voici les émissions de gaz à effet de serre par pays et par habitant (chiffres 1985):

Australie	11,0 tonnes
USA	10,0
Canada	9,2
Pays-Bas	6,4
Danemark	5,8
Royaume-Uni	5,4
RFA, Belgique	5,3
Autriche	4,2
France, Suisse	4,0
Italie, Suède	3,8
Japon	3,3
Turquie	1,3
Moyenne mondiale	2,5
Zone OCDE	6,1